



Réunion du CD le 17 mars 07 compte rendu

Présents : 13 membres du CD sur 15 : Marylène Mougel, Francis Cussol, Fabien Jammes, AnneVailhé, Christian Vailhé, Mitch Poirisse , Pascal Wisniewski, Marie Hélène Ayraud, Philippe Cano, Bernard Saulnier, Hélène Davit, Bernard Davit, Serge Guenneau

Jean-Marie Viala était à l'AG de la FFVL (qui n'a pas eu lieu : groupés) et Alain Hermitte était excusé.

Début : 18h30

Points à l'ordre du jour:

- gestion financière des sorties
- accueil nouveaux membres
- aménagement du Vissou
- Echos AG CDVLH
- responsabilité du président
- antennes magnétiques
- animations
- le journal

*** Gestion des sorties**

Il a été décidé d'indemniser les propriétaires des voitures qui font office de navette .

Deux faits dont on a tenu compte :

- le prix du carburant
- ce sont souvent les mêmes voitures qui servent de navette .

Sorties 'ordinaires' , telles que vers Millau ou la Séranne : chaque passager paiera 5 euros à son chauffeur .

Sorties 'club' , vers les Alpes par exemple :

Gestion à l'amiable du co-voiturage, entre le chauffeur et ses passagers, jusqu'au site (carburant, péages ...) , et retour.

Pendant la durée du séjour, une personne référente tiens une fiche où sera noté le kilométrage effectif des voitures ayant servi aux navettes et autres récup... Il est demandé à chacun (et notamment aux propriétaires des véhicules) de « déclarer » ses kilomètres afin de limiter les erreurs ou les oublis

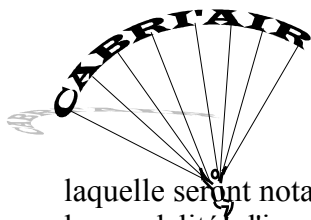
Cette fiche qui devra être remise au trésorier pour remboursement.

Le tarif kilométrique devant se situer approximativement à 0,40 euro/km. Hélène se charge de la rédaction de cette fiche.

Bien évidemment il ne s'agit ni d'un service commercial, ni d'un droit , ni d'un dû ; l'esprit club doit rester de mise ; les voitures qui effectuent ces récup' ne peuvent être considérées comme des véhicules de service!

*** Nouveaux membres**

Une fiche d'information doit être établie, à l'intention des nouveaux venus au club, sur



laquelle seront notamment précisés les objectifs du club, son fonctionnement, les challenges, les modalités d'inscription sur les listes de diffusion, etc...
aux bons soins de F.Cussol

* Aménagement du Vissou

L'opération est maintenant budgétisée ; Claude C. et Christian V. se sont beaucoup investis dans le projet et l'avancement du projet ne leur semble plus de leur compétence.

Il faut maintenant que Yves Gilles et Michel Pujol fassent le nécessaire auprès des différents services et administrations qui se renvoient la balle, pour débloquer la situation et que les travaux puissent enfin commencer.

Important : ne pas stationner devant la barrière d'accès des pompiers, laisser libre la zone de virage en épingle. Mettre un panneau de signalisation sur la barrière.

Il faut aussi refaire l'affichage sur le panneau FFVL (partage du site , règles de sécurité , règles aériennes, etc ...) Fabien doit collecter Hélène s'occupe de la mise en page. Christian Vailhé se charge de la réalisation de ces 2 panneaux.

* Responsabilité du président

Bernard S. a contacté la FFVL sur ce sujet. A ce jour seules les compagnies d'assurances ont répondu, et proposent un vaste choix de contrats!

L'avocat conseil de la FFVL devrait très bientôt répondre à notre demande. A suivre.

* Echos AG CDVLH

L'AG du CDVLH a eu lieu samedi 3 mars, Fabien J., Hélène D., J. Marie V., Michel P., Bernard S. y étaient.

Les débats avec les représentants des Kiteurs ont été « riches » pour ne pas dire plus mais au final très certainement bénéfiques. Ces derniers souhaitent maintenant s'investir davantage dans la vie du CDVLH : nous souhaitons avancer de concert avec eux... à suivre !

Le financement du l'aménagement du Vissou a été porté au budget prévisionnel : Est-ce un signe.

Hélène D. et Bernard S. ont été élu au Comité Directeur du CDVLH bravo à eux.

Le club s'est vu remettre le premier prix du département discipline parapente pour sa première place à la CFD en équipe de club.

* Antennes radio

Les contacts radio entre les crosseurs et la récup' sont souvent aléatoires. Et l'efficacité du portable l'est tout autant. Les 2 projets suivants visent à l'amélioration de ces contacts.

Achat, au nom du club, d'un jeu de 5 antennes à embase magnétique (à la place d'une seule radio « voiture » dont l'achat était envisagé lors de l'AG).

Ces antennes se placent sur le toit des véhicules susceptibles de faire les récup' .

Par ailleurs les crosseurs (tout pilote peut se retrouver dans la pampa un jour!) se devraient d'avoir une antenne 'doublet' . Entièrement en câble -environ 2.50m - , elle pèse 100g et s'enroule très facilement pour se ranger au fond d'une poche de la sellette . Il suffit de la sortir du sac et l'accrocher à un point haut, une branche par exemple, pour appeler la récup' . La fabrication d'une telle antenne est fort simple et fera l'objet d'une animation.

* Animations

- les routes de la Séranne, avec Bernard C., le 16 juin.
- les routes du Vissou : BD mettra sur le site internet les documents produits l'an passé.
- premiers secours à un blessé, avec Christian Baltus, le 21 avril , à 9h30 ; atelier des Davit à Paulhan.
- fabrication d'une antenne doublet, avec Bernard S. Le soir du 21 avril.
- Animation à Paulhan : Afin de justifier la demande d'une subvention à la mairie de Paulhan, on pourrait envisager un diaporama avec présentation du matériel et de l'activité, lors de la journée des associations, en septembre : Cherchons VOLONTAIRES

* Erreurs sur le planning précédent

Le repas annuel aura lieu 9 juin (et non le 16)

La sortie 'club' vers le Revard aura lieu pour la Pentecôte , du 26 au 28 mai (et non en juin) , si dame météo ...

Une dernière sortie avant l'été est programmée pour les 23 et 24 juin ; destination à définir .

* Le journal

Sa sortie est prévue en septembre . Toutes les contributions sont les bienvenues.

L'expérience a montré qu'il faut **écrire son article le plus tôt possible après l'évènement**, et le garder au chaud. Remettre à plus tard, c'est presque toujours l'oublier. Ne pas écrire d'article c'est laisser mourir un peu le journal du club! Pensez-y!

* Points supplémentaires

P. Wisniewski souhaite ajouter quelques points

- L'ODSH attend le compte rendu de l'animation bi-place de l'an passé pour verser la subvention de 250 euros . Fabien J. et Alain H. sont chargés de faire ce compte rendu.
- La compétition de la Séranne doit être déclarée à la FFVL pour figurer au calendrier officiel.
- Le règlement du challenge du Vissou sera mis sur le site internet.
- Transmettre le compte rendu des activités 2006 au FNDS : Fabien J. et Alain H. s'y collent!

* Fin de la réunion . 21h A table!

Bons vols à tous.